

le Gonesse

EDUCATION



Assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires le 17 mai

FISCALITÉ



L'entrée dans Val de France n'entraînera pas d'augmentation des impôts : engagement tenu

CITOYENNETÉ



Les élections Européennes se dérouleront le 25 mai 2014

TRANSPORTS



Les travaux du BHNS ont démarré à la Grande Vallée



DOSSIER

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES





Pôle culturel de Coulanges
 24 rue de Paris - 95500 GONESSE
 Entrée libre du mardi au samedi 14h30 à 17h30 et le mercredi de 10h à 12h et 14h30 à 17h30
 Fermé dimanche et lundi et les 1^{er} et 8 mai 2014
 Accès RER D direction et arrêt Villiers-la-Bel/Gonesse et bus 23 arrêt Saint-Nicolas à Gonesse
 Renseignements/Direction des actions culturelles : 01 34 45 97 60
 Web : www.ville-gonesse.fr - facebook.com/villedogonesse



Actualités p. 4 à 7
 Tribunes p. 20
 Conseil municipal p. 21
 Bloc-notes p. 22



N° 197 • Mai 2014
 Imprimé à 11 500 exemplaires.
 Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.
Directeur de la publication: Jean-Pierre Blazy.
Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales: Cédric Sabouret.
Directeur de la communication: Nicolas Morère.
Rédaction et secrétariat de rédaction: Tiffany Assouline (Les Argonautes), Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Elie Assouline, Florian Raux, Cécile Bancal
Conseil éditorial et graphique: Alain Assouline (Les Argonautes).
 Photos: mairie de Gonesse.
Photogravure et imprimerie: RAS.
Administration: Service communication, Hôtel de ville, 66, rue de Paris, BP 10060 95503 Gonesse Cedex
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax: 01 34 45 11 22.
 ISSN: 1257-0621.
 Si vous ne recevez pas le Gonesseien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.



8 **Val de France**
 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

FISCALITÉ
 L'entrée de Val de France n'entraînera pas d'augmentation des impôts : engagement tenu

CITOYENNETÉ
 Les élections Européennes se dérouleront le 25 mai 2014



ÉDUCATION
 2^e assises de la réforme des rythmes scolaires : une nouvelle étape de concertation pour améliorer encore les modalités de la réforme

DOSSIER
 Découvrez vos nouveaux conseillers municipaux et communautaires



URBANISME
 Bus à Haut Niveau de Service : le détail des travaux

ENVIRONNEMENT
 La collecte des déchets transférée à Val de France



CINÉMA
 En mai au cinéma Jacques Prévert

citoyenneté

Gonesse célèbre le 69^e anniversaire du 8 mai 1945

L'armistice du 8 mai 1945 est un événement historique majeur en France et en Europe, marquant la fin de la seconde guerre mondiale suite à la capitulation de l'Allemagne nazie. Gonesse célébrera le 69^e anniversaire de cet événement le mardi 8 mai. L'année 2014 est aussi l'année des 70 ans du débarquement des Alliés en Normandie ainsi que de la libération

de nombreuses villes en France dont Gonesse. La cérémonie débutera à 11h par un rassemblement place du 8 mai 1945, et sera suivi d'un dépôt de gerbes.

Le cortège se rendra ensuite au cimetière. Une réception dans la salle du Conseil Municipal rassemblera ensuite les participants.

Informations pratiques

Un car sera mis à disposition des Gonessiens à la Mairie à 11h45.
Agence civile
Tél. : 01 30 11 50 57

citoyenneté

Commémoration de l'abolition de l'esclavage le 23 mai

Le 27 avril 1848, l'esclavage était officiellement aboli dans les colonies françaises. Mais c'est le 23 mai que les associations regroupant les Français de l'hexagone commémorent le passé douloureux de leurs aïeux. Cette date rappelle,

d'une part, celle de l'abolition de l'esclavage en 1848, et, d'autre part, celle de la marche silencieuse du 23 mai 1998 qui a contribué au débat national aboutissant au vote de la loi reconnaissant l'esclavage comme un

crime contre l'humanité.

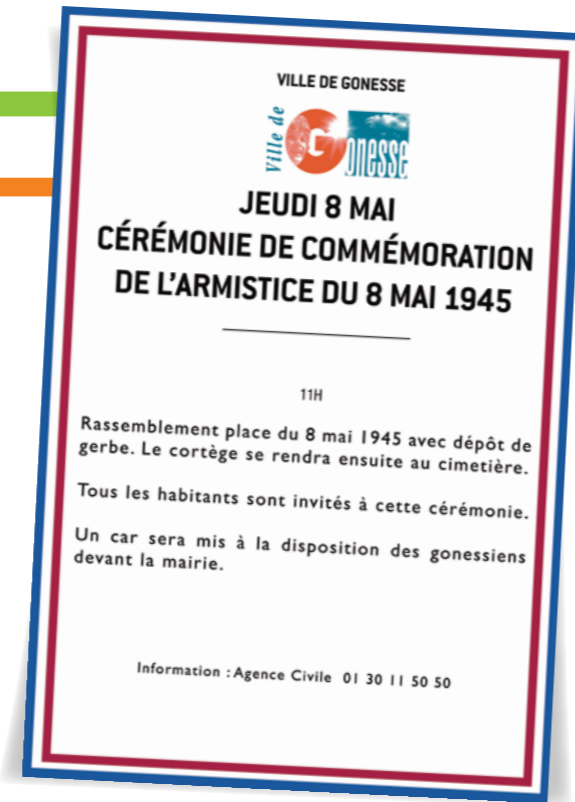
Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont souffert et ont été atteints dans leur dignité au cours de l'histoire. C'est pour rendre hommage aux victimes de l'esclavage colonial que la Ville s'associe à l'Amicale Outre-Mer de Gonesse chaque 23 mai à l'occasion d'une cérémonie de commémoration à leur mémoire.

À 10h, suite au rassemblement sur le Parvis de la Commémoration de l'Abolition de l'Esclavage (devant le lycée René Cassin), un dépôt de gerbes aura lieu, suivi d'un discours.

La cérémonie sera clôturée par une réception au centre socioculturel Louis Aragon.

Contact

Agence civile
Tél. : 01 30 11 50 57



petite enfance

Réunions d'information sur les modes de garde le 2 juin

Le service Petite Enfance en lien avec la CAF, la PMI et le centre socio-culturel Louis Aragon organise deux réunions d'information le 2 juin à destination des parents de jeunes enfants ou futurs parents pour les informer sur les différents modes de garde sur la ville et autres informations concernant les petits (santé, droits CAF, action municipale à destination du jeune public...).

Les différents thèmes abordés concerneront les différents services à destination de la petite enfance sur la Ville (crèches, PMI, Relais Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfants Parents...), les congés liés à l'arrivée d'un enfant (maternité, paternité et parental), les aides financières...

Les réunions auront lieu de 14h à 16h et de 17 à 19h au centre socio-culturel Louis Aragon.

Renseignements



www.ville-gonesse.fr
www.mon-enfant.fr

Informations pratiques

Centre socio-culturel Louis Aragon
20 avenue François Mitterrand
Tél. 01 34 07 90 30

hommage

Disparition de Laurent Ndzalla, fondateur du Club de karaté de la Fauconnière

Monsieur Laurent Ndzalla est décédé le 31 mars 2014 à l'âge de 56 ans. Il était professeur de karaté - ceinture noire 5^{ème} DAN à la Fédération Française de Karaté-5^{ème} DAN

à la Fédération Européenne de Karaté et d'Arts Martiaux Traditionnels, Breveté d'Etat, vainqueur de la Coupe de France Karaté contact en 1992 et 1993, finaliste de Coupe Internationale

de Villepinte en 1994 et vainqueur de la Coupe de France contact en 1996.

M. NDZALLA avait été le fondateur du Karaté Club de la Fauconnière en 1996. Il travaillait alors comme agent de sécurité au supermarché « Franprix » de la Place de la République à la Fauconnière.

Cette expérience l'avait conduit à faire le choix d'enseigner

aux jeunes des règles de vie par le biais du karaté.

Il dispensa ses premiers cours à la maison de jeunes « Saint Exupéry ». Face au nombre croissant de participants, le Club intègra le Complexe sportif Raoul Vaux. Puis une première structure entièrement dédiée au Club de Karaté fut ouverte au 16 place Marc SANGNIER.

Créé en 1996, agréé par la Direction Départementale de Jeunesse et des Sports en 2000 et affilié à la Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires, le club obtient très vite de très bons résultats aux différents championnats du Val d'Oise et de France avec des jeunes champions de France et des championnes de France.

De nombreux Gonessiens

ont suivi son enseignement qui dépassait le cadre du tatami. Son action ciblait plus particulièrement les jeunes. Ainsi, au travers de son engagement, il a été à l'initiative de nombreuses actions éducatives auprès des jeunes parfois en difficulté sociale ou en situation de marginalisation.

Son engagement et son dévouement pour les autres ont été officiellement reconnus avec l'attribution de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, qui lui a été remise par les élus de la Ville de Gonesse, lors de la dernière cérémonie des Trophées attribués aux meilleurs sportifs de l'année, le 24 juin 2013.



solidarité

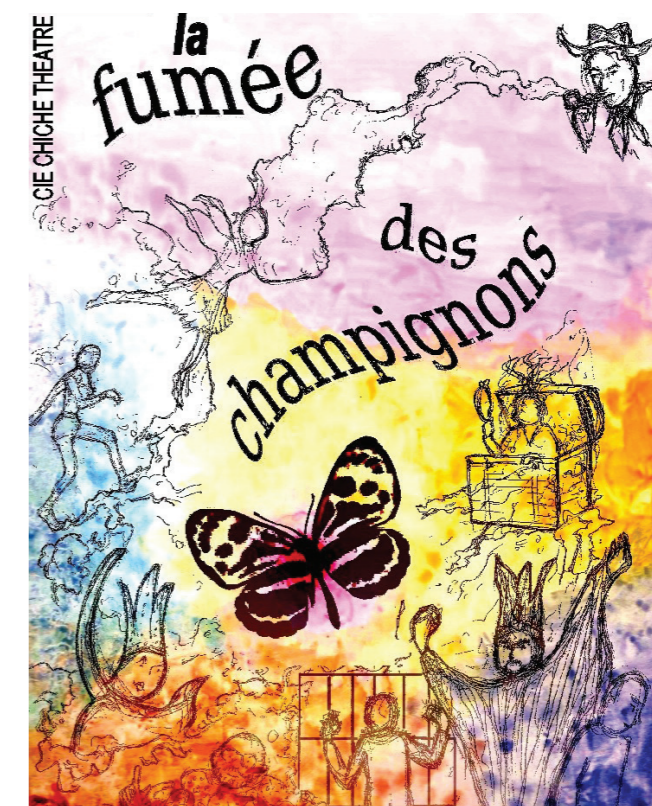
Participez à la Fête des voisins le 23 mai



La Fête des Voisins a pour principe d'inciter les habitants à se rencontrer et échanger autour d'un apéritif, d'un buffet entre voisins, chacun apportant sa contribution : c'est un moment de convivialité. En 2013, elle s'est déroulée sur plus de 30 sites répartis dans toute la ville. Le 23 mai aura lieu la nouvelle édition de la Fête des Voisins. À cette occasion, la Ville met à disposition des tables, chaises, et des outils de communication (affiches, tracts, cartons d'invitation, T-shirts, ballons...). Si vous souhaitez organiser cet événement dans votre quartier, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un des centres socioculturels de la Ville (Louis Aragon, Ingrid Betancourt et Marc Sangnier) selon votre adresse de résidence.

culture

Rendez-vous avec le Chiche théâtre le 17 mai



La compagnie Chiche Théâtre présente "La Fumée des Champignons", une comédie burlesque de Céline Melnitsy. Un spectacle très riche en couleurs et qui vous transportera à la rencontre de nombreux personnages : « L'enfant a perdu son doudou. Les forces maléfiques sont à l'affût. Le Passeur de Mondes fait fluctuer l'histoire entre le réel et l'imaginaire. Un homme est prisonnier. Une aventurière agit. La Reine veille sur le Temps... ».

Informations pratiques

Samedi 17 mai à 21h
Salle Jacques Brel, Gonesse
Entrée 5€
Rés. : 01 34 45 97 60

solidarité

Grande braderie de la solidarité le 18 mai

Le comité de Gonesse du Secours populaire Français organise une grande braderie solidaire le dimanche 18 mai de 10h à 17h. Elle permettra de financer des actions au profit des familles en difficulté de la commune. Elle se tiendra dans deux lieux :

- Au local du comité, 2 avenue du Maréchal Foch où seront proposés des vêtements, des jouets, une brocante et des livres
- Au local 69 rue Drouhot (en



face de l'école d'infirmières) où seront proposés du mobilier, de l'électro-ménager, une brocante et des livres.

Soyez nombreux au rendez-vous pour soutenir cette action.

transports

Pensez à demander ou renouveler votre Pass Navigo Améthyste auprès du CCAS

Le titre de transports Améthyste, anciennement « carte Améthyste », est un forfait annuel, conférant sous certaines conditions, l'accès illimité aux transports sur l'ensemble du réseau RATP, OPTILE, SNCF de Paris et de la banlieue parisienne.

Le forfait Améthyste est un forfait de transport qui permet de se déplacer avec des tarifs réduits dans tous

les transports en commun (bus, train et RER) sur un zonage déterminé de l'Île-de-France. Il concerne :

- les anciens combattants et les veuves de guerre âgés de 65 ans et plus,
- les personnes âgées nées avant le 1er janvier 1953 et non assujetties à l'impôt sur le revenu
- les adultes handicapés

Afin d'établir ou de renouveler (2 mois avant la fin de

| | Pour les anciens combattants et les veuves de guerre de plus de 65 ans | Pour les personnes âgées et les adultes handicapés |
|---------------|--|--|
| ZONAGE | ZONE 4-5 > GRATUIT | ZONE 4-5 > 30€ PAR AN |
| | ZONE 3-5 > 35€ PAR AN | ZONE 3-5 > 65€ PAR AN |
| | ZONE 1-5 > 233€ PAR AN | ZONE 1-5 > 263€ PAR AN |

sport



Rendez-vous le 17 mai pour les 35^e Jeux de Gonesse

Le samedi 17 mai de 13 h 30 à 18 h se dérouleront les 35^e Jeux sportifs de Gonesse au Stade Eugène Cognevaut. Tous les enfants de 7 à 12 ans des écoles élémentaires sont invités à participer.

Des ateliers sportifs animés par les membres des associations sportives de Gonesse sont proposés aux enfants : football, rugby, pétanque, tennis, golf, motocyclisme, karaté, judo, escrime, gymnastique, basket-ball, course à pied, saut en longueur, tennis de table, twirling bâton.

Les bulletins d'inscription sont distribués dans toutes les écoles élémentaires de Gonesse.

Il faut rappeler que lors de cette manifestation aucune inscription sur place ne sera faite et que l'enfant est placé sous l'entière responsabilité de ses parents.

Attention - l'entrée est réglementée : la présence d'un adulte accompagnant l'enfant est obligatoire.

validité) votre titre de transport, une permanence est à votre disposition au CCAS, 1 avenue Pierre Salvi 95500 GONESSE.

Merci de téléphoner au **01.30.11.55.20** pour prendre rendez-vous et vérifier la liste des pièces justificatives à fournir.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU CENTRE ADMINISTRATIF
(Direction de la population/État-civil)

Ouverts tous les jours du **lundi au vendredi de 9h à 12h** et de **13h30 à 17h30** / **Fermé le mardi matin.**

Les services de l'État-civil sont également ouverts le **samedi de 9h à 12h.**
Tél.: 01.34.45.11.11

HORAIRES D'OUVERTURE DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

NB: Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM) du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15 heures à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15 heures à 23h sur la période « hiver ».
Tél.: 01.30.11.89.89

vie associative

Bal Country à Gonesse le 10 mai



L'association Les Beaux Jours vous invite au Bal Country organisé le dimanche 10 mai de 18h à 1h à la salle Jacques Brel. La soirée sera animée par Nathalie et Maxime. Après un atelier à 18h et le repas à 19h, le bal débutera à 20h.

Renseignements
Renseignements
au 01.34.45.11.48
et sur le site Internet :
Thebeautifuldays.fr

Réservations auprès de l'association Les Beaux Jours
4 allée du Croult - 95500 Gonesse
Tél. 06 11 33 26 69 ou 06 51 15 79 72
Bulletin d'inscription à télécharger sur <http://thebeautifuldays.fr>
Entrée pour l'ensemble de l'événement : 22€/ 20 € pour les adhérents de la FFCDDL (Fédération francophone de country dance et line dance)
Entrée pour le bal seul : Adultes : 12 €
Membres : 10 € /
Enfants – 12 ans : gratuit
Une boisson non alcoolisée offerte

vie associative

Spectacle de Flamenco le 14 juin

L'association franco-espagnole Carmencita organise un spectacle de Flamenco qui aura lieu le samedi 14 juin 2014 à 20h30 à la salle Jacques Brel. Le professeur de danse Flamenco et son groupe ainsi que tous les petits danseurs âgés de 6 à 9 ans feront une démonstration de flamenco sur un air des Gipsy Kings.

Informations pratiques

Tarifs
Adultes : 20€ / Enfants de moins de 12 ans : 10€
Contact et renseignements
au 06 82 23 47 64
Réservations obligatoires dans la limite des places disponibles avant le 10 Juin 2014.



vente de terrain

La ville de Gonesse vend une parcelle de terrain à bâtir d'une superficie de 400m², située 2 avenue de la Concorde

Cette parcelle pourra accueillir une maison individuelle. Merci d'adresser votre candidature avant le 30 juin 2014 avec vos motivations, à l'attention de Monsieur le Député-Maire. Prix : 1 60 000 €



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE
Du 1^{er} avril au 31 octobre

| | |
|----------------------|------------------|
| Du lundi au vendredi | 9h-12h/14h-18h30 |
| Samedi | 9h-18h30 |
| Dimanche | 9h-13h |

17 rue Gay Lussac - Zone d'Activités de La Grande Couture Est - 95 500 Gonesse
Tél.: 0800 735 736

APPELEZ GRATUITEMENT **ALLÔ ENVIRONNEMENT: 0800 730 079**
Dépôts sauvages, tags, lampadaire défectueux, fuite d'eau...
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

L'entrée de Val de France n'entraînera pas d'augmentation des impôts : engagement tenu

L'équipe municipale avait pris l'engagement que l'entrée de Gonesse dans la communauté d'agglomération de Val de France n'entraînerait pas d'augmentation des impôts pour les Gonessiens. Cet engagement est tenu grâce à la décision du Conseil municipal du 17 avril dernier de baisser le taux communal de la taxe d'habitation de 10,1%. Cette baisse vise à compenser la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères liée à l'adhésion à Val de France.

Le 17 avril, le Conseil municipal a voté la baisse du taux communal de la taxe d'habitation. Celui-ci va passer de 17,65% à 15,85%. Cette diminution vise à compenser la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). La TEOM est en effet désormais perçue par Val de France. Comme le taux de cette taxe était inférieur à Gonesse par rapport au reste de la communauté d'agglomération, une augmentation du taux de la TEOM était mécanique car le taux doit être le même sur l'ensemble du territoire de Val de France. Le taux de la TEOM passe ainsi de 8,05% à 9,11%. Grâce à la baisse du taux de la taxe d'habitation décidée par le Conseil municipal sur la base d'une

délibération présentée par Michel Jaurrey, Maire-Adjoint délégué aux Finances et à la Commande publique, les Gonessiens, qu'ils soient propriétaires ou locataires, n'auront pas d'augmentation de leurs impôts locaux. L'impact sera neutre pour eux. C'était l'engagement pris par l'équipe municipale avant les élections municipales. Cette diminution du taux de la taxe d'habitation sera également neutre pour le budget communal. Cette baisse de recettes fiscales pour la commune sera en effet compensée par le versement d'une dotation de compensation par la communauté d'agglomération dont le montant intégrera notamment les 700.000€ que représente cette baisse de la taxe d'habitation.

Pas d'augmentation des taux communaux depuis 2006

« Les taux communaux de Gonesse sont inchangés depuis 2006, avec un taux de taxe foncière en dessous des moyennes départementale, régionale, nationale et maintenant un taux de taxe d'habitation en nette baisse de 10,20 % » rappelle Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse. Depuis 2006, les seules augmentations d'impôts locaux ont été la conséquence de la revalorisation générale des bases due à l'inflation (0,90 % en 2014) et de l'augmentation du taux départemental de la taxe foncière décidée par le Conseil général en 2011 et 2012 (environ + 40 %).

EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX DES IMPÔTS LOCAUX

| | 2013 | | 2014 |
|---|---------|---|---------|
| Taxe d'habitation : en baisse | 17,65 % | ↓ | 15,85 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties : stable | 17,17 % | → | 17,17 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties : en baisse | 63,38 % | ↓ | 56,92 % |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : en hausse (compensée par la baisse de la taxe d'habitation) | 8,05 % | ↑ | 9,11 % |

Les élections Européennes se dérouleront le 25 mai 2014

Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 en France. Du 22 au 25 mai, 500 millions d'Européens seront représentés par 751 députés qui siègeront au Parlement Européen pour les cinq prochaines années. Le Gonessiens revient sur le fonctionnement de cette institution.

Le Parlement Européen est l'institution de l'Union Européenne qui représente le plus les citoyens des 28 états membres de l'Union car directement élue par les citoyens. Le parlement européen est en effet composé de 751 députés européens élus pour cinq ans au suffrage universel direct par les 380 000 000 d'électeurs ressortissants des États-membres. Sur les 751 députés européens 74 seront élus en France.

Élections européennes : mode d'emploi

Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales pourront voter pour ces élections. De même, les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine pourront voter dans la commune où ils sont domiciliés s'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Pour ces élections, le territoire français est découpé en huit circonscriptions électorales (ou « super régions » : sept pour la métropole et une pour l'outre-mer. Les électeurs gonessiens voteront dans la circonscription qui regroupe l'Île de France et les Français établis à l'étranger.



Depuis 1979, les députés européens sont élus au suffrage universel direct. Les élections se déroulent la même semaine dans tous les pays européens. L'élection a lieu à la représentation proportionnelle, Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés et sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

En 2014, le Président de la Commission européenne sera élu par le Parlement européen

Les députés européens exercent trois pouvoirs :

- Législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires,
- Budgétaire : il établit, avec le

Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'Union européenne (UE),

- De contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne. Pour la première fois en 2014, le président de la Commission européenne sera élu par le Parlement européen sur proposition du Conseil européen. Le Parlement peut aussi censurer la Commission.

Le siège officiel du Parlement européen est à Strasbourg et sert aux réunions plénières qui s'y déroulent 12 fois par an. Les commissions, ainsi que certaines séances plénières additionnelles se tiennent à Bruxelles (Belgique) tandis que le secrétariat général est installé à Luxembourg (Luxembourg).

INFORMATIONS

Retrouvez l'activité du Parlement européen sur <http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>



2^e assises de la réforme des rythmes scolaires : une nouvelle étape de concertation pour améliorer encore les modalités de la réforme

Les assises de la réforme des rythmes scolaires se dérouleront le 17 mai prochain. Cette deuxième édition des assises vise à tirer un bilan de la mise en œuvre de la réforme après quasiment une année scolaire et à décider en concertation avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative des améliorations à apporter au dispositif.



Les 1^{ères} assises de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires avaient été organisées le 23 février 2013.

En 2013, la Ville de Gonesse s'était donnée comme objectif de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès le mois de septembre. La nécessité d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants et de favoriser leur réussite éducative est en effet considérée de longue date par l'équipe municipale comme une priorité.

Grâce à une intense mobilisation de l'équipe municipale et des services de la Ville ainsi qu'à de nombreux échanges et réunions de concertation avec l'éducation

nationale, les parents d'élèves et les agents communaux, la réforme avait pu voir le jour dès la rentrée scolaire de septembre 2013. L'année dernière, les assises de la « refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires » avaient rassemblé 300 personnes. Cette réforme vise à mieux répartir les horaires des apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul...) dans la semaine en allégeant le nombre d'heures de cours par jour et en ajoutant une demi-journée d'enseignement supplémentaire. Les principaux principes retenus à Gonesse pour la modification des rythmes scolaires ont été les suivants : une demi-journée d'école supplémentaire le mercredi matin, le principe de gratuité des activités périscolaires, des Temps d'activités périscolaires (TAP) organisés deux fois par semaine en alternance de 13h30 à 14h45 et de 15h45 à 17h.

La Ville mobilise des moyens financiers importants pour offrir aux enfants des activités sportives, culturelles et éducatives de qualité pendant les TAP. Pendant l'année, chaque élève bénéficie ainsi de

10 activités différentes. Au total, sur l'ensemble des écoles, la Ville organise 70 activités différentes.

Tout au long de l'année, les groupes de suivi se sont réunis dans les écoles en présence des parents d'élèves, des enseignants et des représentants de la Ville. Deux comités de pilotage en présence du Député-Maire et des élus se sont réunis pour évaluer et faire évoluer le dispositif. Certains ajustements ont déjà eu lieu. Pour les maternelles, une collation a été mise en place pour tenir jusqu'au goûter à 17h. Pour les petites sections, des activités spéciales ont été créées : elles se déroulent en demi-groupes qui changent d'activité au bout de 20 à 30 minutes.

La 2^e édition des assises de la réforme des rythmes scolaires sera l'occasion pour les parents et les enseignants de faire part de leurs propositions pour continuer d'améliorer la réforme et les conditions d'apprentissage au service de la réussite éducative des enfants.



dossier

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

A l'occasion des élections municipales du 23 mars dernier, les Gonessiens ont élu leurs nouveaux conseillers municipaux ainsi que les conseillers communautaires qui représenteront la Ville au sein de la communauté d'agglomération de Val de France. Le Gonesisien vous présente les conseillers municipaux et communautaires de ce nouveau mandat 2014 – 2020.

Découvrez vos nouveaux conseillers

À l'occasion des élections municipales du 23 mars dernier, les Gonessiens ont élu leurs nouveaux conseillers municipaux ainsi que les conseillers communautaires qui représenteront la Ville au sein de la communauté d'agglomération de Val de France. Le Gonessien vous présente les conseillers municipaux et communautaires de ce nouveau mandat 2014 – 2020.

Liste des conseillers municipaux

LISTE « GONESSE POUR TOUS LES GONESSIENS »



Jean-Pierre Blazy
Député-Maire,
Conseiller communautaire



Viviane Gris
Maire-Adjointe déléguée
au Personnel, au Service public
communal et à la Politique
de la Ville, Conseillère
communautaire

Michel Jaurrey
Maire-Adjoint délégué
aux Finances et à la
Commande publique,
Conseiller communautaire

Françoise Hennebelle
Maire-Adjointe déléguée
à l'Éducation
et aux Rythmes scolaires,
Conseillère communautaire



Patrice Richard
Maire-Adjoint
délégué aux Sports

Elisabeth Maillard
Maire-Adjointe déléguée
à la Petite enfance, à l'Enfance
et aux Personnes handicapées

Marc Anicet
Maire-Adjoint délégué
à l'Action sociale et à la Solidarité
intergénérationnelle



Malika Caumont
Maire-Adjointe déléguée
à la Jeunesse, à la Population
et à la Citoyenneté,
Conseillère communautaire

Olivier Boissy
Maire-Adjoint délégué
à la Voirie, aux Déplacements
et au Stationnement

Lucie Eulalie
Maire-Adjointe
déléguée à la Culture et aux
Centres socioculturels

Mohammed Hakkou
Maire-Adjoint délégué
à l'Économie sociale
et solidaire et au
Développement durable

municipaux et communautaires

LISTE « GONESSE POUR TOUS LES GONESSIENS »
(SUITE)



Cédric Sabouret
Conseiller général,
Conseiller municipal,
Conseiller communautaire

Ilham Moustachir
Conseillère municipale,
Vice-Présidente
de Val de France

Alain Pigot
Conseiller municipal,
Vice-Président
de Val de France

Rachid Touil
Conseiller municipal délégué
au Commerce, aux Fêtes
et au Jumelage



Corinne Queret
Conseillère municipale
déléguée à la Gestion urbaine
et sociale de proximité

Julien Dos Santos
Conseiller municipal
délégué à la Vie associative

Anna Pequignot
Conseillère municipale
déléguée à la Santé

Marie-Annick Tordjman
Conseillère municipale
déléguée au Patrimoine



Christian Cauro
Conseiller municipal
délégué à l'Urbanisme
et au Logement

Marie-Thérèse Leveille
Conseillère municipale
déléguée aux Personnes âgées

Jean Samat
Conseiller municipal
délégué à la Vie lycéenne
et étudiante - Lutte contre les
discriminations

Amélie Rodrigues
Conseillère municipale
déléguée à la Restauration
scolaire



Yolande Garret
Conseillère municipale
déléguée aux Espaces verts
et à la Coulée verte et bleue

Abdelmajid Abchar
Conseiller municipal délégué
à l'Hygiène, à la Sécurité
et aux Conditions de travail
du personnel communal

Jocelyne Auster
Conseillère municipale
déléguée à la Propreté

Sympson Ndala
Conseiller municipal
délégué à l'Emploi
et à l'Insertion sociale
et professionnelle

LISTE
« AGIR POUR
GONESSE »



Claude Tibi
Conseiller municipal, Conseiller
Communautaire



Jocelyne yohalin
Conseillère municipale



**Philippe
Haroutiounian**
Conseiller municipal



Myriam Ennouissi
Conseillère municipale

LISTE « GONESSE
BLEU MARINE »



Karim Ouchikh
Conseiller municipal,
Conseiller Communautaire



Kalida Kartout
Conseillère municipale



Denis Vigouroux
Conseiller municipal

LISTE « BIEN VIVRE
ENSEMBLE À
GONESSE »



Mohamed Ouerfelli
Conseiller municipal

Installation du Conseil municipal le
30 mars 2014



Liste des conseillers communautaires

Depuis l'adhésion de Gonesse à la communauté d'agglomération Val de France (Sarcelles, Arnouville, Villiers-le-Bel, Garges-les-Gonesse), la Ville de Gonesse dispose de représentants au sein du Conseil communautaire de Val de France. Le Conseil communautaire est l'assemblée qui rassemble des élus de chacune des communes membres. Elle compte au total 63 conseillers communautaires dont 10 sont issus du Conseil municipal de Gonesse. Parmi ces 10 élus, 8 sont membres de la majorité municipale et 2 sont membres de l'opposition. Les conseillers communautaires ont été élus par les Gonessiens le 23 mars dernier en même temps que les membres du Conseil municipal.

Lors du Conseil communautaire d'installation qui s'est tenu jeudi 10 avril, Didier Vaillant, conseiller municipal et ancien maire de Villiers-le-Bel a été élu Président de la Communauté d'agglomération. L'exécutif de Val de France comporte 15 vice-présidents et un conseiller communautaire délégué en plus du Président. Ilham Moustachir et Alain Pigot ont été élus vice-présidents. Un troisième poste de vice-président sera prochainement attribué à un autre membre du Conseil municipal de Gonesse.

Lors du Conseil municipal d'installation, Jean-Pierre Blazy a affirmé le principe selon lequel il n'y aurait pas de cumul des délégations entre un poste de vice-président à Val de France et un poste de maire-adjoint ou de conseiller municipal délégué. C'est la raison pour laquelle, Ilham Moustachir et Alain Pigot qui occupent des fonctions importantes en tant que vice-présidents de la communauté d'agglomération de Val de France ne sont pas maires-adjoints ni conseillers municipaux délégués à Gonesse.



Installation du Conseil communautaire le 10 avril 2014.



Jean-Pierre Blazy
Conseiller communautaire



Ilham Moustachir
Conseillère municipale,
Vice-Présidente
de Val de France



Alain Pigot
Vice-Président de Val de France
délégué à la culture



Viviane Gris
Conseillère communautaire



Cédric Sabouret
Conseiller communautaire



Françoise Hennebelle
Conseillère communautaire



Michel Jaurrey
Conseiller communautaire



Malika Caumont
Conseillère communautaire



Claude Tibi
Conseiller Communautaire



Karim Ouchikh
Conseiller Communautaire

Bus à Haut Niveau de Service : le détail des travaux

Le Gonessien du mois de mars annonçait le démarrage des travaux de voirie nécessaires pour la mise en service du futur Bus à Haut Niveau de Service. Voici la présentation détaillée des travaux qui ont commencé début avril rue Jules Ferry.



La future ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sera mise en service partiellement au moment de l'ouverture du nouvel hôpital qui est programmée en début d'année prochaine. Cette ligne desservira alors la gare du RER D de Villiers-le-Bel – Arnouville – Gonesse et le nouvel hôpital. La mise en service totale de la ligne qui permettra de relier rapidement la gare du RER B du parc des expositions de Villepinte est prévue pour 2016. La première station du BHNS qui sera réalisée et dont les travaux ont démarré est celle située rue Jules Ferry à la Grande Vallée. Voici le détail des travaux en cours :

- Reconfiguration du profil de la chaussée pour réaliser les deux voies réservées aux bus de part et d'autre de la voie tous véhicules.

Les voies bus/tous véhicules seront séparées par une bordure franchissable à faible allure.

- Réalisation de deux arrêts de bus type BHNS avec au sol un traitement en béton désactivé.
- Aménagement des circulations piétonnes aux normes « Personnes à Mobilité Réduite »,
- Création de quatre places de stationnement le long de la rue Pierre Salvi en compensation des quatre places supprimées devant la copropriété.
- Aménagement de feux tricolores pour gérer la sortie du site propre vers la rue Pierre Salvi et la sortie du restaurant McDonald (sécurité et priorité du bus).
- Installation d'un parc de stationnement pour vélos.

PLANNING DES TRAVAUX

- **Phase 1** : Préparation du chantier (terrassements, décapage, mise en place de la base vie, dépose de bordure...).

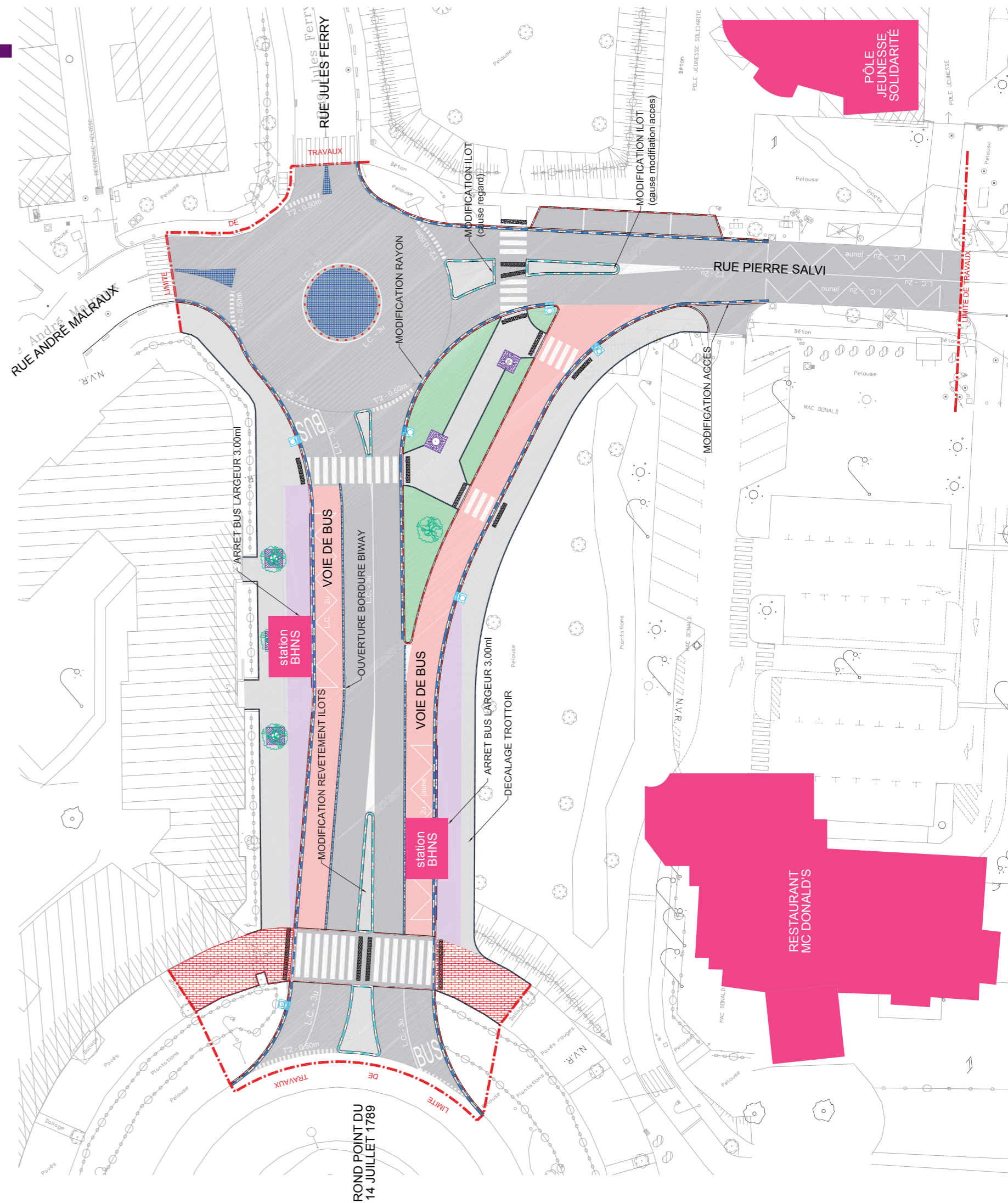
Déjà réalisée.

- **Phase 2** : Réalisation des voiries nouvelles dont la voie de bus côté restaurant McDonald's (création de la structure, revêtements,...), travaux d'assainissement -

De mi-avril à juin

- **Phase 3** : Aménagement des voies existantes dont voies de bus et élargissement du trottoir côté copropriété, réaménagement des autres trottoirs (en fin de phase, pose du mobilier urbain hors station : potelets, barrières, candélabre,...) -

De juin à septembre 2014



ROND POINT DU
14 JUILLET 1789

RESTAURANT
MC DONALD'S

PÔLE
JEUNESSE
SOLIDARITÉ

RUE PIERRE SALVI

RUE JULES FERRY

RUE ANDRÉ MALRAUX

La collecte des déchets transférée à Val de France

Depuis le 1er janvier 2014, Gonesse fait partie de la communauté d'agglomération Val de France. A compter du vendredi 2 mai, la collecte des déchets est transférée à 100% à l'intercommunalité. Le Gonesse fait un point sur ce qui va changer et ce qui ne changera pas.



La première compétence à être effectivement transférée à partir du début du mois de mai est la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ce qui ne changera pas

Le contrat de la Ville avec l'entreprise en charge de la collecte des déchets est transféré à Val de France. Cela signifie que ce sera toujours la même entreprise qui assurera la collecte des ordures devant chez vous les mêmes jours et selon les mêmes horaires.

Les déchets encombrants devront toujours être déposés à la déchèterie. Pour les personnes en situation d'impossibilité de se rendre à la déchèterie, il restera possible de prendre rendez-vous avec le service propreté de la communauté d'agglomération.

Les services de la Ville continueront par ailleurs à réceptionner les seringues usagées.

Changement de numéro de téléphone pour la collecte des encombrants, les demandes de bacs et les réclamations

Les Gonesse doivent désormais se référer pour les rendez-vous d'encombrants à ce numéro vert gratuit :

N° Vert 0 800 321 231
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

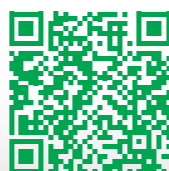
Même s'il s'agit d'un numéro vert, les habitants auront quelqu'un au bout du fil : il ne s'agit pas d'un répondeur.

Un interlocuteur sera joignable de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi ; le vendredi après-midi jusqu'à 16h30. Si la ligne est déjà occupée, les Gonesse seront orientés vers une messagerie sur laquelle ils devront laisser leurs coordonnées pour être rappelés.

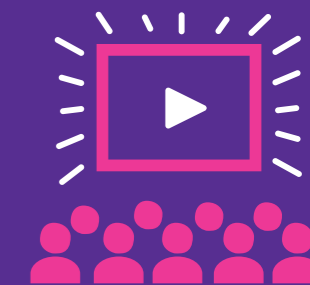
Ce numéro vert doit être utilisé pour toutes demandes relatives aux déchets (rendez-vous d'encombrants, demande de bacs), ainsi que pour toute réclamation (collecte non ou mal effectuée, ...). Même si les services de la Ville restent au service des Gonesse, ces derniers seront dirigés vers Val de France, la compétence en matière de déchets leur étant totalement transférée.

INFORMATIONS

Contact « gestion des déchets » à Val de France :
<http://www.agglo-valdefrance.fr/valoriser/gestion-des-dechets/>



EN AVRIL AU CINÉMA JACQUES PRÉVERT



SEMAINE DU 30 AVRIL AU 6 MAI

NOE

De Darren Aronofsky • Avec Russell Crowe, Jennifer Connelly, Ray Winstone • États-Unis • 2014 • 2h18 • VO/VF • Péplum
Mercredi 30 avril à 20h30 (VO)
Vendredi 2 mai à 18h (VO)
Samedi 3 mai à 20h30 (VF)
Dimanche 4 mai à 17h (VF)
Lundi 5 mai à 14h30 (VF) & 20h30 (VO)
Mardi 6 mai à 16h (VF)

CLOCHETTE ET LA FEE PIRATE

De Peggy Holmes • États-Unis • 2014 • 1h16 • VF • 2D/3D • À partir de 5 ans • Animation
Mercredi 30 avril à 14h30 (2D) & 16h (3D)
Samedi 3 mai à 14h30 (2D) & 16h (3D)
Dimanche 4 mai à 15h (2D)

IDA

De Pawel Pawlikowski • Avec Agata Trzebuchowska, Agata Kulesza, Dawid Ogrodnik • Pologne • 2014 • 1h19 • VO • Drame
Vendredi 2 mai à 16h30
Mardi 6 mai à 18h30 & 20h30

NEBRASKA

D'Alexander Payne • Avec Bruce Dern, Will Forte, June Squibb • États-Unis • 2014 • 1h55 • VOSTF • Comédie
Mercredi 30 avril à 18h
Vendredi 2 mai à 14h & 20h30
Samedi 3 mai à 18h
Lundi 5 mai à 18h

SEMAINE DU 7 MAI AU 13 MAI

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU?

De Philippe de Chauveron • Avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittan • France • 2014 • 1h37 • Comédie
Mercredi 7 mai à 16h30 & 20h30
Vendredi 9 mai à 14h & 20h30
Samedi 10 mai à 18h30
Lundi 12 mai à 16h30 & 18h30
Mardi 13 mai à 16h & 20h30

RIO 2

De Carlos Saldanha • États-Unis • 2014 • 1h42 • VF • 2D/3D • À partir de 3 ans • Animation
Mercredi 7 mai à 14h30 (3D)
Samedi 10 mai à 14h30 (2D) & 16h30 (3D)
Dimanche 11 mai à 15h (2D)

APPRENTI GIGOLO

De John Turturro • Avec John Turturro, Woody Allen, Vanessa Paradis • États-Unis • 2014 • 1h30 • VOSTF • Comédie
Mercredi 7 mai à 18h30
Vendredi 9 mai à 16h & 18h30
Dimanche 11 mai à 17h
Lundi 12 mai à 14h30 - Instant Ciné & 20h30
Mardi 13 mai à 18h30

SEMAINE DU 14 MAI AU 20 MAI

UNE PROMESSE

De Patrice Leconte • Avec Rebecca Hall, Alan Rickman, Richard Madden • France, Belgique • 2014 • 1h38 • VO/VF • Romance
Vendredi 16 mai à 20h30 (VF)
Dimanche 18 mai à 17h (VF)
Lundi 19 mai à 14h (VF)
Mardi 20 mai à 16h (VO)

STATES OF GRACE

De Destin Cretton • Avec Brie Larson, John Gallagher Jr., Kaitlyn Dever • États-Unis • 2014 • 1h36 • VOSTF • Drame
Mercredi 14 mai à 18h30
Vendredi 16 mai à 16h
Samedi 17 mai à 18h30
Lundi 19 mai à 20h30

SEMAINE DU 21 MAI AU 27 MAI

UNE RENCONTRE

De Lisa Azuelos • Avec Sophie Marceau, François Cluzet, Lisa Azuelos • France • 2014 • 1h21 • Romance
Mercredi 14 mai à 16h30 & 20h30
Vendredi 16 mai à 14h & 18h
Samedi 17 mai à 20h30
Lundi 19 mai à 16h
Mardi 20 mai à 18h & 20h30

DANCING IN JAFFA

De Hilla Medalia • Israël, États-Unis • 2014 • 1h24 • À partir de 7 ans • Documentaire
Samedi 17 mai à 16h30 - Ciné-Famille

RIO 2

De Carlos Saldanha • États-Unis • 2014 • 1h42 • VF • 2D/3D • À partir de 3 ans • Animation
Mercredi 14 mai à 14h30 (2D)
Samedi 17 mai à 14h30 (3D)
Dimanche 18 mai à 15h (2D)

SEMAINE DU 28 MAI AU 3 JUIN

BARBECUE

De Eric Lavaine • Avec Lambert Wilson, Franck Dubosc, Florence Foresti • France • 2014 • 1h38 • Comédie
Mercredi 28 mai à 17h30
Vendredi 30 mai à 14h & 20h30
Samedi 31 mai à 17h30
Dimanche 1er juin à 17h
Mardi 3 juin à 16h

96 HEURES

De Frédéric Schoendoerffer • Avec Gérard Lanvin, Niels Arestrup, Sylvie Testud • France • 2014 • 1h36 • Thriller
Vendredi 30 mai à 16h
Lundi 2 juin à 14h30 & 20h30

TOUKI BOUKI

De Djibril Diop Mambety • Avec Magaye Niang, Mareme Niang, Aminata Fall • Sénégal • 1973 • 1h35 • VOSTF • Comédie dramatique
Mardi 3 juin à 21h - séance suivie d'un débat en présence d'Alain KEIT

THE AMAZING SPIDER-MAN : LE DESTIN D'UN HÉROS

De Marc Webb • Avec Andrew Garfield, Emma Stone, Jamie Foxx • États-Unis • 2014 • 2h21 • VF • 2D/3D • Action / Fantastique
Mercredi 28 mai à 14h30 (2D)
Samedi 31 mai à 14h30 (3D) & 20h30 (3D)
Dimanche 1er juin à 14h30 (2D)
Lundi 2 juin à 17h (2D)

MILLE SOLEILS

De Mati Diop • Avec Magaye Niang, Mareme Niang • France • 2014 • 45' • Documentaire
Mardi 3 juin à 20h



Jacques

Cinéma Jacques-Prévert
Place Aimé Césaire - La Fauconnière -
95500 Gonesse
Tél. : 01 39 85 21 92
Site : <http://cinemeprevert.blogspot.com>
Tarifs : 6 €
Réduit 1 : 4,50 € • Réduit 2 : 3 €
Moins de 12 ans : 2,50 €
Carte 10 places : 40 €

LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Le Groupe socialiste du Conseil municipal tient à remercier tous les électeurs et électrices qui dès le premier tour, ont apporté leur confiance et la majorité à la liste conduite par Jean-Pierre BLAZY. Les Gonessiens ont reconnu le travail de Terray qui a été mené pendant six ans pour répondre aux attentes de leur vie quotidienne. Ils ont également reconnu la proximité et l'accessibilité de leurs élus municipaux et en premier lieu du premier d'entre eux, le Maire, Jean-Pierre BLAZY, contrairement à ce que d'autres ont écrit pendant la campagne. Notre projet de rassemblement où chacun trouve sa place dans le respect et la tolérance s'est incarné dans le nom de notre liste : Gonesse pour tous les Gonessiens. Ce sont dans ces valeurs que les Gonessiens se sont reconnus. Mais ce succès au premier tour ne nous empêche pas d'avoir reçu le message des électeurs. Confrontée à la crise, à un chômage persistant, aux difficultés de fin de mois, une grande partie de la population est désespérée et se réfugie dans l'abstention ou dans un vote protestataire. Aussi, il devient urgent au plus haut niveau de répondre aux engagements pris en 2012. Il est indispensable que le redressement du pays passe par la justice sociale et que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Les attentes sont fortes et justifiées. Pour notre part, nous œuvrerons pendant les six prochaines années pour améliorer concrètement la vie de tous les Gonessiens et tirer notre ville vers le haut. Ainsi après le Conseil Municipal d'installation, le premier conseil a déjà vu la mise en œuvre concrète de deux engagements :

Baisse de la taxe d'habitation

La municipalité avait pris l'engagement que l'intégration de Gonesse dans la Communauté d'Agglomération Val de France ne se traduirait par aucune hausse fiscale locale. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères étant désormais de la compétence de la Communauté d'Agglomération, son taux augmente pour les Gonessiens passant de 8,05% à 9,11%. Afin de compenser cette hausse, la municipalité a fait le choix de baisser dès 2014, le taux de la taxe d'habitation qui passe ainsi de 17,65% à 15,85%. Le montant des impôts acquittés par les propriétaires reste quasiment inchangé la baisse de la taxe d'habitation neutralisant la hausse de la taxe sur les ordures ménagères. Pour les locataires il s'agira d'une vraie économie fiscale. Le taux de la taxe d'habitation sur Gonesse est désormais inférieur à la moyenne départementale et à la moyenne nationale. Cette mesure, financièrement favorable aux Gonessiens, proposée par la municipalité aurait dû faire l'unanimité au Conseil Municipal. Mais les deux groupes de droite, ont refusé d'approuver cette mesure prouvant que ce n'est pas l'intérêt des Gonessiens qui les motive mais l'opposition systématique.

Création d'un pôle de loisirs

Le Conseil municipal a également voté le 17 avril, la prolongation de la ZAC entrée Sud (avant Sedifrais) afin de permettre la réalisation dès 2015, d'un pôle de loisirs comprenant bowling, karting, lasergame, squash et restaurants. Ce pôle de loisirs attendu par de nombreux Gonessiens dont beaucoup de jeunes, constituait un engagement du programme municipal de l'équipe menée par Jean Pierre BLAZY. Ces premières mesures illustrent la volonté qui sera la nôtre pendant les six prochaines années, réaliser notre programme et respecter nos engagements dans l'intérêt de Gonesse et de tous les Gonessiens.

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Le groupe des élus communistes et républicains salue cette belle victoire de la gauche et de tous les démocrates dès le 23 mars, au 1er tour des élections municipales.

Cette victoire est celle de tous les Gonessiens épris de justice, d'égalité, rejetant les idées d'exclusion, de haine, les atteintes aux valeurs de la République.

La population de Gonesse a su dire non aux idées démagogiques, aux insultes, aux calomnies. Elle a dit oui au sérieux de la gestion de l'équipe en place depuis 1995, dans laquelle nous sommes depuis toujours force de propositions, et dont l'ambition est de tirer notre ville vers le haut.

Les Gonessiens ont dit oui à une ville fière de son avenir, un Gonesse dynamique et solidaire où chacun respecte l'autre et les lois de la République. La forte abstention qui a marqué ce scrutin principalement parmi les milieux populaires est préoccupante. Celle-ci a traduit un désaveu cinglant de la politique conduite par le gouvernement et appelle beaucoup de questions. Allons-nous laisser encore pendant longtemps nos collectivités locales étranglées par de nouvelles coupes budgétaires ? Faut-il oui ou non améliorer le pouvoir d'achat des familles et en même temps consacrer tous les moyens à satisfaire le CAC 40 qui licencie comme il l'entend ? Comment justifier l'alignement sur le crédo austéritaire et les pratiques antidémocratiques de l'union européenne au mépris des intérêts des peuples d'Europe et de notre nation ?

Ce sont ces questions qui nourrissent à la fois l'abstention et le vote front national de haine, du chacun pour soi et d'exclusion. Et nous sommes heureux de constater qu'à Gonesse, ces idées ont été massivement rejetées puisque le FN et l'UMP réunies sur une même liste font moins de voix que l'UMP en a recueillies toute seule en 2008 !

Les six élu (e)s du groupe communiste et républicain (Alain PIGOT, Françoise HENNEBELLE, Olivier BOISSY, Corinne QUERET, Abdelmajid ABCHAR, Amélie RODRIGUES) sont déterminés à travailler dans un esprit constructif aux grands projets de notre territoire pour le bonheur et le bien être de tous les Gonessiens.

AGIR POUR GONESSE

Retour du Monarque au Château :

Nous remercions les 1518 électeurs qui ont fait confiance à notre projet. Il fallait de l'audace pour imaginer un tel avenir et une telle action pour Gonesse. Nous avons voulu unir nos forces sur une liste de rassemblement sans étiquette, pour concrétiser notre investissement au sein du conseil municipal depuis 6 ans. En dépit des attaques et de la mauvaise foi, c'est grâce à cet engagement pour l'intérêt de la Ville que nous avons doublé notre score de 2008. Malgré cela, nous n'avons pas réussi à convaincre les abstentionnistes. Nos propositions avaient d'autant plus de sens que nous avons entendu dans la population une grande insatisfaction et frustration qui se perpétue et se multiplie. Peut-être aurions-nous dû faire des promesses que nous n'aurions pas tenues ? Nous espérons que Gonesse conservera ces capacités de résistance et trouvera à se mobiliser.

Deux élus sur quatre de notre groupe siègeront au conseil municipal, Jocelyne YOHALIN et Philippe HAROUTIOUNIAN. Cela dans l'attente des jugements en cours. Claude TIBI et Myriam ENNOUISSI ne siègeront pas. Quatre plaintes ont été déposées à l'encontre de Mohamed HAKKOU, adjoint au maire. La dernière en date de décembre 2013 auprès du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Pontoise, pour propos antisémites. D'autres toujours contre le requérant pour menaces et persécutions à l'encontre de personnes faites sous conditions au commissariat qui les a transmises auprès du Procureur de la République.

Le cumulard a été élu au premier tour par **66 voix**, soit **50,97%** et grâce à **22% des inscrits** soit **2 électeurs sur 10** et avec tout de même **50,35% d'absentions**. Il n'y donc franchement pas de quoi pavoiser ! La campagne a été principalement basée par l'autocrate sur le danger de la liste d'extrême droite et le mensonge d'une alliance au second tour de notre liste sans étiquette avec celle-ci.

Augmentation des indemnités de l'autocrate et des élus de la majorité :

A peine élu, le cumulard et sa cour s'empressent d'augmenter leur indemnité de **15%**. Dans d'autres communes, des élus responsables tenant compte de la crise que nous traversons ont diminué leurs indemnités jusqu'à **25%**.

Attaque et critique gratuite

Lors de la séance publique du conseil municipal du dimanche 30 mars 2014, nous déplorons et dénonçons les propos d'Illham MOUSTACHIR, conseiller municipal après notre départ.

« ... Maintenant, juste une chose qui me choque, cela fait 6 ans que je siège au Conseil Municipal, l'opposition quand je vois que Monsieur TIBI et son équipe sont partis, ils ont l'habitude d'ailleurs, ils ne siègent même pas en commission et en Conseil Municipal, ... ».

Ces accusations faites en notre absence, sont indélicates et maladroites. Illham MOUSTACHIR a fait preuve d'une malhonnêteté intellectuelle affligeante. Le Conseil Municipal est parfaitement au courant de la situation conflictuelle qui a conduit Claude TIBI ces derniers mois à ne plus siéger pour des raisons qui ont déjà été évoquées en séance et en présence de la presse.

Illham MOUSTACHIR a la mémoire courte et bien sélective, elle devrait méditer plutôt sur son propre parcours avant d'apporter des critiques infondées.

Vos élus du groupe « Agir pour Gonesse » :

Claude TIBI, Jocelyne YOHALIN, Philippe HAROUTIOUNIAN, Myriam ENNOUISSI

GONESSE BLEU MARINE

Remerciements

Les colonnes du Gonessien sont ouvertes, nous dit-on, à la libre expression de l'opposition municipale. Droit quelque peu théorique puisque l'exercice est enfermé dans le temps (une fois par mois) et dans l'espace (quelques signes, en fin de publication). Mais soit, jouons le jeu ! Mes premiers mots, je veux les destiner à tous les Gonessiens que je remercie ici du fond du cœur. Ces remerciements, je les adresse aux 1433 Gonessiens qui ont apporté leur suffrage à la liste Gonesse Bleu Marine que j'ai eu l'honneur de conduire ; je les dirige aussi vers tous les autres Gonessiens qui ne m'ont pas accordé leur confiance le 30 mars dernier, mais qui ont accepté le débat avec moi. Je n'oublie pas davantage mes colistiers, les militants et les sympathisants de la liste Gonesse Bleu Marine qui se sont mobilisés fortement autour de moi, avec dévouement et amitié, pour offrir aux Gonessiens une campagne percutante qui a toujours eu le souci d'innover politiquement, sans jamais sacrifié au sérieux que nous devons à nos concitoyens ; avec, à la clé, un excellent score : portant pour la première fois dans notre ville les couleurs de Marine le Pen, la liste Gonesse Bleu Marine a reçu la confiance de 21 % des électeurs de notre ville, soit la meilleure performance du Val d'Oise et la quatrième de toute l'Île-de-France.

Avec Gonesse Bleu Marine, je conduis désormais à Gonesse une force politique patriote et populaire qui va se structurer durablement pour opposer à la politique de régression silencieuse de la municipalité socialiste, - au conseil municipal, en compagnie de Denis Vigouroux et de Kalida Kartout, comme partout ailleurs sur le terrain -, une opposition énergique, déterminée et constructive. Lorsque la politique de Jean-Pierre Blazy ira dans le bon sens, nous la soutiendrons sincèrement ; dans le cas contraire, toujours guidés par le sens de l'intérêt général, nous serons alors solidement aux avant-postes du combat politique.

Aujourd'hui comme demain, nous serons à la hauteur de la confiance que les Gonessiens ont placée en nous : nous agirons en permanence, dans le débat politique, pour faire avancer les intérêts de notre ville et ceux de nos concitoyens, sans jamais user de procédés déloyaux ni de coup bas. Avec Gonesse Bleu Marine, c'est à une opposition combative et décomplexée que la majorité municipale actuelle, - aussi déchirée aujourd'hui qu'elle fut divisée hier -, va devoir désormais compter.

Karim Ouchikh

BIEN VIVRE ENSEMBLE À GONESSE

Pas de tribune adressée à la rédaction du Gonessien

La séance a été ouverte à 10h40 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BLAZY, Maire sortant qui a proposé la désignation du plus jeune Conseiller Municipal pour assurer la fonction de secrétaire de séance, Monsieur Julien DOS SANTOS.

Monsieur le Député-Maire a donné lecture des résultats électoraux du scrutin du 23 mars 2014 et a donné la présidence à la **doyenne d'âge, Madame Yolande GARRET**.

Madame Yolande GARRET a pris la présidence de l'assemblée, elle a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal et, après dénombrement, a constaté le quorum. 35 Conseillers étaient présents.

La Présidente a donné lecture des articles L 2122-1, L 2122-2, L 2122-4, L2122-7, L2122-8 alinéa 1 et 2 et de l'article L 2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente a laissé la parole aux membres de l'assemblée souhaitant intervenir.

Départ de Monsieur TIBI – Madame YOHALIN – Monsieur HAROUTIOUNIAN et Madame ENNOUISSI à 11h05 sans laisser de pouvoirs.

Au terme des interventions et à l'invitation de la Présidente, le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs, Madame Amélie RODRIGUES et Monsieur Julien DOS SANTOS.

Suite au vote des Conseillers Municipaux au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, **Monsieur Jean-Pierre BLAZY** a obtenu la majorité absolue **avec 28 voix et a été proclamé Maire**.

Sur proposition de Monsieur le Député-Maire et conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, **avec 28 Pour et 3 abstentions, a fixé à dix le nombre des adjoints au Maire**.

Monsieur le Député-Maire a invité les Conseillers Municipaux à déposer des listes de candidats aux fonctions de Maire-Adjoint

établies en application de l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a été constaté le dépôt d'une seule liste.

Après dépouillement la liste déposée a obtenu les suffrages suivants :

23 voix Pour – 8 votes Blancs ou Nuls, Monsieur le Député-Maire a proclamé l'élection des adjoints dans l'ordre suivant :

**1. Madame Viviane GRIS
Première Adjointe**

**2. Monsieur Michel JAUREY
Deuxième Adjoint**

**3. Madame Françoise HENNEBELLE
Troisième Adjointe**

**4. Monsieur Patrice RICHARD
Quatrième Adjoint**

**5. Madame Elisabeth MAILLARD
Cinquième Adjointe**

**6. Monsieur Marc ANICET
Sixième Adjoint**

**7. Madame Malika CAUMONT
Septième Adjointe**

**8. Monsieur Olivier BOISSY
Huitième Adjoint**

**9. Madame Lucie EULALIE
Neuvième Adjointe**

**10. Monsieur Mohammed HAKKOU
Dixième Adjoint**

Le Conseil Municipal a accordé avec 28 Pour et 3 abstentions à Monsieur le Député-Maire délégation de pouvoir permanente pour la totalité des compétences visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 13h.

Le prochain conseil municipal
aura lieu le 22 mai 2014

MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

NUMÉROS UTILES

| | |
|-------------------|----------------|
| Police | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Samu | 15 |
| Urgences | 112 |
| Police municipale | 01 30 11 89 89 |

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

2 mars 2014 : LAFON Milan • 3 mars : THAYAPALAN Abishan • 3 mars : Hamidou Lou-Anh • 4 mars : OUABELLA Amir • 10 mars : ARHIN Domic • 10 mars : BEN TAMANSOURT Farah • 12 mars : BOUALI Janna • 12 mars : PAYET Abigail • 13 mars : DALLO Milhane • 13 mars : RAJA Hamza • 15 mars : SELVA Mohita • 16 mars : BEN DJEMA Anas • 17 mars : DESMARETS Juliana • 21 mars : ONKUR Gabriel • 22 mars : HERRICHE Farès • 23 mars : SIDIBE TCHUENKAM Shayna • 26 mars : HADDADI Imrane • 29 mars : SMITH Kaelynn

MARIAGES

1 mars : KARATAY Christophe & SABATER Françoise • 15 mars : KIRAZ Stéphane & GALSTYAN Mariam • 15 mars : SACQUARD Fontain & DIRIL Laurence

DÉCÈS

19 février : FERNANDÈS José • 3 mars : NGAKOSSO née IBOMBO Ida • 6 mars : BIGEL née KLEIN Simonne • 13 mars : BURKHART Francis • 16 mars : GRUMETZ née HIREL Madeleine • 16 mars : GATTOUFI Mohamed • 18 mars : GOSSELIN née BOZEC Dominique • 23 mars : JANIN Jean • 24 mars : TRAN Chuong • 30 mars : ZINCK Jean

MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

| | SEMAINE DU 5 AU 9 MAI | SEMAINE DU 12 AU 16 MAI | SEMAINE DU 19 AU 23 MAI | SEMAINE DU 26 AU 30 MAI |
|------------------|---|---|--|---|
| LUNDI | <ul style="list-style-type: none"> Salade de riz à la californienne/Salade de tortis au surimi Bœuf sauté à la dijonnaise/Quenelles de Brochet sauce Nantua Poêlée de légumes Edam/Gouda Fruit de saison | <ul style="list-style-type: none"> Crêpe au fromage/ Crêpes aux champignons Sauté de porc sauce orloff/Filet de Cabillaud à la ciboulette Courgettes Fromage blanc aux fruits/Fromage blanc et sucre Fruit de saison | <ul style="list-style-type: none"> Salade piémontaise/Taboulé Escalope de dinde à la crème/ Colin meunière Brocolis saveur jardin Tomme noire/Camembert Fruit de saison | <ul style="list-style-type: none"> Friand au fromage Escalope de dinde au jus/Omelette Carottes fraîches cuites à l'étouffée Petit suisse aux fruits/Petit suisse nature et sucre Fruit de saison |
| MARDI | <ul style="list-style-type: none"> Salade croquante/Carottes râpées Escalope de marlin à l'aneth/Escalope de dinde catalan Haricots verts aux parfums du jardin Yaourt aromatisé/Yaourt nature et sucre Beignet à la framboise/Beignet au chocolat | <ul style="list-style-type: none"> Salade suisse/Salade de tomates Hachis Parmentier/Lasagnes au saumon Cantadou ail et fines herbes Cantafrais/Baguette de campagne Compote pomme-fraise/Compote pomme-ramboise | <ul style="list-style-type: none"> Salade de tomates au chèvre/Salade verte et surim Paupiette de veau à la tomate/Cubes de Colin à la tomate Blé aux petits légumes Fromage fondu Président Montboissier Compote de pommes/Compote de poires | <ul style="list-style-type: none"> Pastèque/Melon charentais Chipolatas/Calamar à la romaine Pommes boulangère Fraidou/Mimolette Flan au chocolat/Flan nappé au caramel |
| MERCREDI | <ul style="list-style-type: none"> Tarte aux poireaux/Tarte au fromage Saucisse de Toulouse/Oeufs brouillés Purée de pommes de terre Fraidou/Chantailou Fruit de saison | <ul style="list-style-type: none"> Salade de Betteraves/Salade de Haricots verts Cordon bleu/Omelette au fromage Epinards béchamel et pommes de terre Saint Nectaire/Saint Paulin Fruit de saison | <ul style="list-style-type: none"> Pomelos et sucre/Concombre au fromage blanc Jambon de Paris/Tarte aux légumes Macaroni et fromage râpé Fromage blanc aux fruits/Yaourt aromatisé Fruit de saison | <ul style="list-style-type: none"> Salade de haricots beurre/vert/Macédoine, agrémentée de mayonnaise Quenelles de volaille sauce tomate Queue de saumon sauce lombarde Coquillettes et fromage râpé Gouda/Fromage fondu Président Salade de fruits frais |
| JEUDI | FÉRIÉ | <ul style="list-style-type: none"> Oeufs durs mayonnaise/Saucisson à l'ail Rôti de bœuf à la tomate/Nuggets de poisson Coquillettes et fromage râpé Coulommiers/Brie Fruit de saison | <ul style="list-style-type: none"> Pain de légume sauce épicée Sauté poulet sauce feijoada/Suprême de hoki sauce feijoada Courgettes relevées au colombo Buchette mi chevre/Edam Milk Shake pomme banane | FÉRIÉ |
| VENDREDI | <ul style="list-style-type: none"> Taboulé/Blé à la provençale Boulettes d'agneau aux olives/Cube de colin pané Emincé de poireaux Camembert/Carré de l'est Fruit de saison | <ul style="list-style-type: none"> Concombre en salade/Salade de maïs Rôti de lapin farci au jus/Tarte au chèvre, à la tomate et au basilic Haricots verts Yaourt Velouté fruit Moëlleux aux Abricots | <ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées/Céleri rémoulade Poisson blanc gratiné au fromage/ Gigot d'agneau au jus Riz pilaf Saint Paulin/Chantailou Crème dessert à la vanille/Crème dessert au chocola | <ul style="list-style-type: none"> Rillettes de thon/Maquereau à la tomate Bœuf sauté aux figues/Steak de colin à l'oseille Chou-fleur béchamel Saint Paulin/Emmental/Baguette céréales Cake |

Ville de Gonesse

À Gonesse la fête des voisins

VENDREDI 23 MAI 2014

Plus d'informations sur www.ville-gonesse.fr

SI VOUS SOUHAITEZ ORGANISER LA FÊTE DES VOISINS DANS VOTRE QUARTIER CONTACTEZ LE 01 34 45 10 52.

PENSEZ À LA SALADE !

35^E ÉDITION

JEUX SPORTIFS DE GONESSE

Stade Eugène Cognevaut - Rue Claret public concerné : les enfants des écoles élémentaires
Renseignements : Direction des Sports - Tél. 01 34 45 10 68
Plus d'informations sur : www.ville-gonesse.fr

SAMEDI 17 MAI

JEAN-PIERRE BLAZY,
Député-Maire de Gonesse

FRANÇOISE HENNEBELLE
Maire-Adjointe déléguée à l'Education
et aux Rythmes scolaires

ELISABETH MAILLARD
Maire-Adjointe déléguée à la Petite
enfance, à l'Enfance et aux Personnes
handicapées

ET LE CONSEIL MUNICIPAL

*invitent l'ensemble des parents
d'élèves, de la communauté éducative
et des associations aux*

2^e ASSISES LOCALES
DE LA **REFONDATION**
DE L'ÉCOLE
ET DE LA **RÉFORME**
DES **RYTHMES**
SCOLAIRES



*Samedi 17 mai
de 9h à 13h
Salle Jacques Brel*



www.ville-gonesse.fr
Renseignements auprès de la
Mission Rythmes Scolaires
au 01 34 45 10 54